

Loi Macron : qui votera pour, qui votera contre ?

LCP 16/2/15

Les députés se prononceront dès 16h15 sur le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

Pendant trois semaines, les députés ont discuté et amendé les quelque 200 articles de la loi Macron. Mardi, l'Assemblée se prononcera sur le texte par un scrutin public, qui pourrait être serré.

Les 196 heures de débats ont-elles fait évoluer les positions ? Qui votera pour le texte ? Qui s'abstiendra ? Qui votera contre ?

A quelques heures du scrutin, LCP.fr dresse un état des lieux.

Le PS divisé

Manuel Valls a été clair. Lundi matin, le Premier ministre a mis la pression sur les députés socialistes tentés de ne pas voter le texte : "Quand on est parlementaire de la majorité (…) on s'abstiendrait ? On voterait contre ce texte ? Non. Moi, j'appelle à la responsabilité de chacun. Les postures, c'est fini, maintenant, on vote le texte !"

Un message adressé notamment à Benoît Hamon, qui avait annoncé la veille qu'il voterait contre le texte. Interrogés par LCP.fr, Christian Paul et Laurent Baumel, les chefs de file des députés frondeurs socialistes, ont annoncé qu'ils allaient en faire de même.

En tout, "plusieurs dizaines" de socialistes s'apprêtent à voter contre le projet de loi, estime Christian Paul. L'élus refuse de donner un chiffre précis mais rappelle que les amendements de suppression des articles 80 (travail du dimanche) et 101 (plans de sauvegarde de l'emploi) ont été signés par 50 à 60 députés PS. "Chacun votera en son âme et conscience", conclut le socialiste.

La plupart des autres frondeurs interrogés assurent ne pas avoir encore pris leur décision. Seul Philippe Noguès, le député du Morbihan, déclare qu'il votera contre. Dimanche, sur Twitter, Pouria Amirshahi, le député des Français de l'étranger, avait fait la même annonce.

Denys Robiliard, un autre frondeur, votera quant à lui pour le texte. Et pour cause … L'élus socialiste du Loir-et-Cher est un des rapporteurs du projet de loi. Il assure néanmoins que s'agissant de l'issue du scrutin, rien n'est joué d'avance.

Bruno Le Roux, le président du groupe socialiste à l'Assemblée, ne semble pas inquiet. Samedi, il déclarait au micro de LCP que le projet de loi est "un bon texte" qui "recueillera une majorité".

Les trois députés chevènementistes voteront contre

Jean-Luc Laurent, Marie-Françoise Bechtel et Christian Hutin, les trois députés chevènementistes - qui siègent avec le groupe socialiste - voteront pour leur part contre le texte->[http://www.lcp.fr/actualites/politi…\]](http://www.lcp.fr/actualites/politi…).

UMP : un vote contre … à quelques exceptions près

Sur instruction de Nicolas Sarkozy, une très large majorité de députés UMP voteront contre le texte. Parmi eux, il y aura Benoist Apparu, député de la Marne qui a pourtant longtemps hésité.

A ce stade, au moins trois députés UMP voteront pour le texte : Hervé Mariton, qui avait été un des premiers à sortir du bois, Frédéric Lefebvre, qui a réitéré ce week-end sur Twitter sa promesse de le faire et Olivier Carré. L'élève du Loiret estime que "ce n'est pas le grand soir, mais le projet de loi Macron fait avancer les choses".

Pas de consigne de vote à l'UDI

Comme a révélé LCP.fr, les députés UDI seront "libres de leur vote". A titre personnel, leur chef de file à l'Assemblée, Philippe Vigier, s'abstiendra. Idem pour son collègue Francis Vercamer.

En revanche, Jean-Christophe Fromantin, député des Hauts-de-Seine et Meyer Habib, le député des Français de l'étranger, voteront pour. "Il y aura une dizaine de votes contre et 13 ou 14 abstentions", estime par ailleurs Philippe Vigier.

Le Front de gauche votera contre

André Chassaigne, le président du groupe GDR à l'Assemblée, a été un des orateurs les plus virulents au texte lors de son examen en séance publique. L'élève du Puy-de-Dôme avait annoncé il y a plusieurs semaines que les élus du Front de gauche voteraient contre la "bombe à Macron".

Les écologistes dans le brouillard

Cécile Duflot avait décidé de "mettre en échec" la loi Macron. Seulement, François de Rugy, le co-président du groupe écologiste à l'Assemblée, ne voit pas les choses du même œil. Après l'examen du texte en commission spéciale, il assurait que son groupe pourrait s'abstenir en cas d'évolution favorable lors de son passage dans l'hémicycle.

La position des écologistes sera donc formellement arrêtée mardi matin, lors de leur réunion de groupe. Eric Alauzet, le député du Doubs, assurait dans la nuit de samedi à dimanche, au micro de LCP, que les votes de ses collègues "se partageront entre le contre et l'abstention".

Les radicaux de gauche voteront pour

Alain Tourret, un des rapporteurs du texte, avait promis : les députés RRDP voteront pour le projet de loi.

Via un communiqué publié sur le site du Parti radical de Gauche, Joël Giraud, député des Hautes-Alpes, a réaffirmé que les députés radicaux de gauche restaient "solidaires du gouvernement".